

Semaine estivale de randonnée

A la découverte d'une nouvelle région

SAINT PIERRE D'ENTREMONT - SAVOIE

Du Lundi 5 Août au Samedi 10 Août 2024

Chalet auberge du cirque de St Même



INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

RENCONTRE en demie pension - Informations détaillées sur le site (hébergement).

Chaque jour, une sortie randonnée à la journée d'environ 20 kilomètres soit 7 à 8 heures de marche (selon dénivelé et hors pause)
Circuits en étoiles et aux alentours du gîte - Bon niveau de randonnée (classe moyen) - Parcours non reconnus - Indulgence de mise

Sac à dos pour sortie à la journée - Prévoir pique nique pour le premier jour.

Gîte réservé pour : 16 personnes - Après enregistrement des participants habituels, prise d'inscriptions si places disponibles ou désistement.

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

Pour faciliter la gestion des participations, l'**INSCRIPTION** sur le site est **INDISPENSABLE** et **OBLIGATOIRE**.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable sur le tract, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, **CONSULTEZ** sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'**INSCRIPTION** et de **PARTICIPATION**, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS

INSCRIPTION -RESERVATION : **CONFIRMEZ** votre réservation. Inscriptions prises aux Portes Ouvertes, plus complètes et en cas de désistement.

Versement **ACOMPTE** : Un chèque de suite de 100 € encaissé, un deuxième en Juin prochain du solde.

Coût estimatif du séjour entre 370 et 390 euros par personne pour 5 demies pensions comprenant : nuitée, petit déjeuner, repas soir, ménage.

Coût de la rencontre en attente de finalité. Le covoiturage et les repas du midi et boissons particulières sont à régler en plus.

Pas d'assurance d'annulation mise en place pour le séjour et l'hébergement.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser les chèques par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible. Chaque participant s'inscrit dans le cadre d'une démarche individuelle. Présence obligatoire à la réunion précédant la rencontre (information).

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider ou non du remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés. Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ.

Mise en place du **COVOITURAGE** (Participation aux frais) - Le club n'organise pas le covoiturage - Rapprochez vous des conducteurs

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est nécessaire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par les chargés d'itinéraires : contactez : Mme Marie-Odette BERTHET TEL :

Retour **INSCRIPTION** (coupon + règlement) : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION

Mme, Mr, **NOM** : **Prénom** :

RENCONTRE SAVOIE AOUT 2024

Adresse complète : Rue : Code Postal : Ville :

Adresse MAIL : @ N° Téléphone : / / / / / / /

Votre numéro de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N°

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour **CO VOITURAGE** OUI / / / NON / / /

Bien REpondre sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues)
Chèques d'inscription à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES : de 100 euros de suite, l'autre après finalisation de la rencontre.

Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, de la rencontre et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.

fait à :, le Signature :

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation

TRACT SUSCEPTIBLE A MODIFICATION

MAJ 28/10/2023

TRACT SIMPLE SITE COULEUR

RENCONTRE RANDONNEE

IMPRIME PAR NOS SOINS